

Areh AHMED FARAH
Diaspora-France

Lettre aux députés de la nation

Agression des députés de l'opposition: un acte inadmissible et inacceptable

La terreur, détruit la politique, anéantit la pluralité humaine.
Comme le rappelle B.CONSTANT, l'arbitraire «...lorsqu'il frappe sans scrupule les hommes qui lui sont suspects, ce n'est pas seulement un individu qu'il persécute, c'est la nation qu'il indigne et qu'il dégrade.(...) quand l'arbitraire est toléré, il se dissémine de manière que le citoyen le plus inconnu peut tout à coup le rencontrer armé contre lui.(...) il ne suffit pas de se tenir à l'écart et de laisser frapper les autres.(...) lorsqu'un individu souffre sans avoir été reconnu coupable, tout ce qui n'est pas dépourvu d'intelligence se croit menacé, et avec raison car la garantie est détruite (...) aucune loi juste ne demeure inviolable auprès d'une seule mesure qui soit illégale. (...) on ne peut pas refuser la liberté aux uns, et l'accorder aux autres ».

Des faits graves, inadmissibles et intolérables se sont produits dans notre pays en plein jour, au centre ville à Djibouti. Il s'agit de l'agression physique des membres de l'opposition dont deux députés. Des représentants de la nation, siégeant à l'Assemblée Nationale. On a comme l'impression qu'il existe dans notre pays une immunité parlementaire à deux vitesses ; d'un côté, celle pleine et entière dont bénéficient les « députés d'en haut » du parti au pouvoir ; de l'autre, celle aléatoire accordée aux « députés d'en bas » de l'opposition selon le bon vouloir de l'Exécutif.

Qu'ont-ils bien pu faire de répréhensible pour que les membres de l'opposition soient traités de la sorte ? De quel crime se sont-ils rendus coupables ?
Quel est le message que le pouvoir entend faire passer en agissant ainsi avec tant de brutalité ?
Que doit comprendre le citoyen lambda dans une telle situation ?

Le message est clair, Il s'agit ni plus ni moins que d'un message de terreur !

Cette attitude de toujours vouloir marginaliser et écraser l'opposition pour leur priver l'exercice de leurs droits civils et politiques au nom du peuple djiboutien, est tout simplement contraire aux principes démocratiques les plus élémentaires.

Vive la République de Djibouti
Vive le pluralisme politique.